



# Votre communauté de communes agit pour l'urbanisme

## Lavalette Tude Dronne élabore son PLUi


Lors du Conseil communautaire du 4 juillet dernier, les élus ont approuvé l'élaboration d'un **Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)** à l'échelle du territoire communautaire, donnant alors le coup d'envoi à un long mais nécessaire **processus d'aménagement**. Élus, habitants, professionnels, acteurs économiques... tous seront mis à contribution dans la **bonne réalisation** de ce document cadre.

### Un PLUi pour définir les contours de demain

Un PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal) est un document règlementaire élaboré par les **élus locaux** et la population, qui déterminera les conditions **d'aménagement et d'utilisation des sols** de demain.

Son importance est capitale car il permet de déterminer le **futur cadre de vie**. Il définit des zones constructibles, agricoles et naturelles, et les règles qui s'y appliquent.

Ce PLUi donne aux élus de la CdC Lavalette Tude Dronne la possibilité de décider d'un projet de territoire commun, répondant aux **enjeux phares** que sont:

 Créer les conditions adéquates à un **développement durable** du territoire en répondant aux besoins de la population

 Assurer un développement territorial **cohérent et équilibré** entre les **différents secteurs**

 Encadrer **l'urbanisation** pour une utilisation économe et rationnelle de l'espace et des ressources

 **Préserver et valoriser** les atouts du territoire ...



### Quel en est le calendrier ?



Depuis le lancement du PLUi, une chargée de mission est dédiée à accompagner les élus dans la **définition de leur projet de territoire**.

Dès la fin janvier, des **réunions** par bassin de vie auront lieu à destination des **élus**. Des réunions avec les **habitants**, les commerçants, les associations suivront.

En mai 2025, un marché public sera lancé pour recruter un **bureau d'études**, qui aidera à retranscrire le projet des élus en un document conforme sur le plan technique et règlementaire. D'ici **5-6 ans**, le PLUi sera opposable sur le territoire Lavalette Tude Dronne.

Retrouvez toute l'information sur [www.lavalette-tude-dronne.fr](http://www.lavalette-tude-dronne.fr)  
@CdCLavaletteTudeDronne

35, Avenue d'Aquitaine  
16190 Montmoreau

05 45 24 08 79  
accueil@coltd.fr

Fiche Actu n°74 - Janvier 2025

